

Conservatoire Frédéric Chopin de Lens

Classe d'Art dramatique Enfants

Professeur : Gilles Gleizes



LES MILLE ET UNE NUITS

LES MILLE ET UNE NUITS

Distribution (par ordre alphabétique)

Mohamed Arrid : ***Un narrateur - Le sultan Schariar, frère du roi Shazenan – Le calife, père de Schariar et Shazenan***

Nina Blaret : ***Une narratrice – La femme de Shazenan – La femme de Schariar – Une mère – Le garçon***

Gauthier Devismes : ***Un narrateur – Le roi Shazenan, frère du sultan Schariar – Le marchand***

Elisa Langlais : ***Une narratrice – Le vizir – La femme du marchand – Le juge***

Rosie Masquelier : ***Une narratrice – L'esclave – Une mère – Dinarzade – Ali Cogia***

Sarah Mellal : ***Une narratrice – Shéhérazade – Le marchand d'olives***

Régie lumières et son : Daniel Verhulst et Sébastien Kennitz

Remerciements à Evelyne Deville pour la partie chorégraphiée.

.....

La longue genèse d'une œuvre aux multiples sources

Si l'on n'est pas tout à fait sûr des origines des « Mille et Une Nuits », il semblerait que le premier noyau de l'œuvre - héritier de civilisations plus anciennes (Antiquité grecque, Arabie d'avant l'Islam...) - vint de Perse (actuel Iran), avec des emprunts indiens. Puis il fut islamisé à partir du VIII^{ème} siècle en Irak - peut-être à Bagdad, capitale du monde musulman - et d'autres récits s'y ajoutèrent, notamment d'origine égyptienne, jusqu'au XV^{ème} siècle. Ensuite ce fut le français Antoine Galland, féru de langues et de civilisations orientales, qui, au début du XVIII^{ème} siècle, révéla ce livre à l'Europe, et celui-ci y remporta un succès immédiat. Galland l'augmenta de nouveaux contes qui lui furent transmis, de manière écrite ou orale, par le chrétien maronite d'origine syrienne Hanna Dyâb. « Sinbad le marin » fut alors adjoint au recueil, avec « Aladin et la lampe merveilleuse » ainsi qu'« Ali Baba et les quarante voleurs » que Galland rédigea lui-même. Par la suite, des éditions arabes et indiennes rajoutèrent encore d'autres contes.

Un livre fabuleux

L'expression du chiffre mille et un, dont on ne sait qui eut l'idée de l'utiliser pour le titre de ce recueil, est d'origine turque. Elle exprime le grand nombre ; et les multiples contes qui composent ce livre fabuleux, allant de l'analyse du réel jusqu'au fantastique, forment un extraordinaire magasin d'histoires, où nous puisons pour nous comprendre et nous recréer. Le récit-cadre de Shéhérazade, qui conte des histoires pour éviter la mort, y est une métaphore de la parole pour sauver la vie. De plus, en soulageant le sultan Schariar de ses angoisses et en le débarrassant de ses pulsions criminelles par la narration, Shéhérazade nous rappelle que la fiction est nécessaire au bonheur de l'homme. Les Mille et Une Nuits constituent alors une magnifique allégorie de la parole, du livre et de la vie.

L'adaptation

Le texte des « Mille et Une Nuits » fut adapté de multiples fois à destination du jeune public. Mais il est loin d'être, à la base, un livre pour enfants. Les éditions de l'œuvre originale subirent d'ailleurs, à différentes reprises, de nombreuses coupes et furent même censurées. Abordant ici cette œuvre avec des enfants, c'est donc en fonction d'eux que j'ai adapté théâtralement des extraits de celle-ci. Pour la même raison, parmi la multitude des récits qui composent « Les Mille et Une Nuits » - en plus du conte-cadre de la conteuse Shéhérazade et du sultan Schariar – j'ai choisi « L'histoire d'Ali Cogia et du petit juge » parce qu'un enfant en fait le dénouement. En outre, ce récit se prêtait bien à l'adaptation théâtrale, traitant du thème de la justice, toujours efficace du point de vue dramatique. Son enchâssement dans le conte-cadre reprend le principe de la mise en abyme du récit, récurrente dans ce grand recueil d'histoires. C'est dans le même esprit de fidélité à l'œuvre originale, où des poèmes parsèment les contes, que j'ai inclus un passage poétique lors d'un échange verbal entre Shéhérazade et sa sœur Dinarzade. Dans les dialogues, j'ai ajouté quelques répliques extraites de la comédie « Shéhérazade » (1949) de l'écrivain français Jules Supervielle (1884-1960). Enfin, j'ai développé la fin du conte-cadre, cette modification du récit original continuant la tradition d'un texte qui fut remanié à plusieurs reprises par différents conteurs.

La présentation

Le texte des « Mille et une nuits » appartient, par la multiplicité de ses sources et de ses mutations, à la littérature universelle. Cette universalité est ici accentuée par des extraits de la suite symphonique « Shéhérazade » (1888), du compositeur russe Rimsky-Korsakov (1844-1908), qui illustrent musicalement la présentation. « Shéhérazade » fut chorégraphiée à plusieurs reprises, notamment pour les Ballets Russes, et c'est en référence à ces chorégraphies qu'une danse est ici exécutée devant le sultan Schariar. Mais le cadre de l'œuvre est bien évidemment en Orient. Costumes, accessoires et mouvements évoquent alors celui-ci. De surcroît, tous les élèves, à l'image de Shéhérazade, sont tour à tour narrateurs, reprenant ainsi la tradition du conteur dans la culture arabe.

Gilles Gleizes